

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.88 — TELEPHONE

Conseil Municipal

Séance du 31 mai

M. Motte qui préside, ouvre la séance à 9 heures moins un quart et fait aussitôt procéder au scrutin pour l'élection d'un secrétaire.

Cette fois encore c'est l'inéffable M. Noyelle qui est élu par les majoritaires du conseil.

LA LISTE DU JURY

On procède ensuite à la nomination des commissaires pour la révision de la liste du jury.

Sont élus : Pour le canton Nord. — MM. Rousseau Achille et Erowsay Edmond.

Pour le canton Sud. MM. Cléty Jules et Lelanc Emile.

Pour le canton Ouest. — MM. Deprés Léon et Despierre Paul.

COMPÉTIBILITÉ COMMUNALE

Après deux rapports lus par le maire inconnu sur les dépenses imprévues du service 1906 et du service 1907, M. Sayet Gilbert, partie du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 1907.

Il trouve que tout va pour le mieux et dans la meilleure des villes. Il estime que la gestion financière est étonnante, admirable, superbe, splendide, digne d'admiration.

Nous sommes des financiers étonnants, dépense-t-il finalement, en annonçant un excédent de recette qui, après ses explications embrouillées, laisse prévoir une situation assez embarrassée.

On lit ensuite une lettre de la Compagnie des chemins de fer du Nord refusant de créer en ville des bureaux pour l'expédition des colis postaux.

Le citoyen COUPEZ demande, en présence de ce refus, que l'on demande à la compagnie d'augmenter le nombre de ses agents au bureau des colis postaux de la gare, à certaines heures du jour.

LE SECTIONNEMENT

M. Motte lit ensuite un long rapport dans lequel en croyant défendre le sectionnement il donne justement des armes à ceux qui le combattent.

Le citoyen Coupez demande la parole et proteste.

« Le sectionnement d'une ville comme Roubaix, dit-il, est un non-sens le plus absolu, tous les esprits impartiaux sont unanimes à protester contre la violation flagrante des principes émanés du suffrage universel. L'idée directrice qui a germé dans la tête d'un esprit retors afin de diviser Roubaix en cinq branches disproportionnées, tant au point de vue social que de la quantité sur le point de vue de la ville, des électeurs d'une même opinion, ensuite découler les masses populaires, pour arriver à occuper en maître l'Hôtel-de-Ville.

L'argumentation de diviser Roubaix en cinq sections, telles qu'elles sont découpées pour avoir un tiers de majorité est tellement spécieuse qu'elle ne tient pas debout. Qu'on nous affirme que la représentation proportionnelle est juste et équitable, nous sommes d'accord, et que cela soit le mieux dans le meilleur des mondes soit, mais soutenir que le fractionnement des sections électorales à Roubaix n'est pas fausser le résultat des suffrages émis par les électeurs, c'est se moquer le plus agréablement de nos concitoyens au contraire, l'établissement de ces sections est une affirmation de dénaturer les sanctions du corps électoral et de le pousser à l'énergie.

Rien dans Roubaix ne dispose à sectionner, et tout se lie, l'agglomération est compacte, pas de banlieue, pas de faubourgs, pas de sections, tandis qu'il y a beaucoup de villes où le scrutin de liste existe et tout dispose à opérer le sectionnement ou les hameaux sont en dehors de toute agglomération.

Et, il finit le rapport en ne peut admettre d'agiter aux yeux de tous la représentation proportionnelle pour faire digérer une mauvaise posture du suffrage universel et peu digne pour ceux qui acceptent les lois de ce peuple souverain.

Aussi, nous faisons de la coopération, c'est à condition que la prospérité et l'extension de celle-ci favorise le développement de l'idée socialiste.

Les coopératives socialistes sont des armes puissantes pour le parti socialiste, qui, sous l'effort de ces travailleurs unis, débarrassera l'humanité du patronat.

Cartes, ne nous abusons pas sur les avantages qu'on nous donne la Coopération ; nous savons qu'elle n'est pas une solution ; qu'elle ne peut à elle seule résoudre les questions sociales et que notre affranchissement définitif que de la conquête des pouvoirs publics par le Parti socialiste qui instaura le régime capitaliste. Nous pensons qu'il nous faut plus de bien-être, plus d'indépendance, en s'organisant sur le terrain coopératif.

Travailleurs, soyons frères, et qu'en la coopération socialiste nous nous trouvions fraternellement unis, consommant à toutes les branches d'affaires et que par là nous nous concourions tous à l'extinction de toutes nos misères.

La coopération socialiste fait naître l'esprit de solidarité et d'organisation, en un mot elle est un point d'appui pour le travailleur.

C'est pourquoi, dans ce suprême appel, nous vous crions : à Travailleurs socialistes, tous sur la brèche. Apportez votre concours en adhérant et en consommant à toutes les branches d'affaires de la coopération socialiste « La Paix » qui est la véritable capitale de la classe ouvrière de Roubaix.

Tout doit être notre cri de ralliement. Actions camarades socialistes, haut les cœurs et les fronts. Debout ! votre devoir nous le commande, votre intérêt vous y oblige.

Vive la coopération ouvrière « La Paix » !
Les commissions de la Coopération « La Paix ».

RAPPORT DES COMMISSIONS ASSISTANCE PUBLIQUE. — MONT-DE-PITIE

C'est M. Cléty qui commence en donnant lecture des comptes administratifs et de gestion présentés par la commission administrative de l'Asphosie pour l'exercice 1906.

Il y a un excédent de recettes de 76.196 fr. 89 centimes à reporter au budget supplémentaire de 1907. On approuve.

Le même M. Cléty, après avoir aux membres du conseil que le compte administratif et le compte de gestion du Mont-de-Pitié présente un excédent de recettes de 44.652 francs 87.

Les ire et se commissions ont examiné les chapitres additionnels au budget de 1907 présentés par le conseil d'administration du Mont-de-Pitié lesquels fournissent un excédent de 44.156 fr. 87 et le budget primitif pour 1908 qui présente de son côté un excédent de recette de 6.900 fr. tout est approuvé.

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

M. Koszul, directeur du Conservatoire de musique demande à prendre possession des appartements qui lui ont été destinés.

Comme conséquence de cette décision il faut qu'il paye une indemnité de logement ou lui aménager d'autres appartements dans l'école.

Cette dernière combinaison a paru la meilleure à l'administration. Le dossier relatif à l'exécution des travaux coûtera 7.500 fr.

On décide ensuite : d'accepter la proposition de M. et Mme Delphin Delcourt-Wibart, relativement à la construction d'une salle de conférences à l'Hôtel de la Fraternité et d'adopter les plans et le projet soumis et d'autoriser l'administration à remplir les formalités nécessaires pour l'exécution aussi rapide que possible des travaux.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Un vœu est émis de la pension à payer pour certains professeurs du collège de Jers sur l'excédent de recettes de 25 francs.

LES ZINGUEURS ET COUVREURS

On apprend au conseil que ce collège avait pris beaucoup d'extension et ce qui ne paraît pas aux esprits de l'école laïque — divers crédits ont été dépassés. Il est donc nécessaire de voter 2498 fr. 94.

Enfin, toujours en ce qui concerne ce collège, on approuve le compte d'administration de l'extérieur et de l'intérieur ainsi que les budgets supplémentaires de l'exercice 1907 et les budgets primitifs de l'exercice 1908.

Toujours en ce qui concerne l'instruction publique, on décide la création d'un atelier d'apprentissage à l'école pratique de commerce et d'industrie. On a demandé une subvention au Ministère du Commerce et au Syndicat des Fabricants.

LES SOCIÉTÉS DE TIR
La société « Le Tir Régional » sollicite un subside de 300 fr. en faveur de son deuxième championnat de tir en 1907.

La commission est d'avis de ne pas allouer cette subvention.

La Fédération des sociétés de tir de la région Nord demande un subside destiné à être attribué au lauréat de la grande fête fédérale qui aura lieu du 7 au 22 juillet à Rouen.

On vote la subvention habituelle de 150 fr. Enfin la société le « Tir National » qui organise un grand concours international se voit accorder 250 fr.

VOIRIE MUNICIPALE

On va enfin repaver la Grande-Place, ainsi que nous l'avons dit, ce n'est pas trop tôt.

Pour effectuer ces travaux de pavage on s'emparera des crédits votés pour le pavage de la rue Danbenton, du quai de Marseille, de la rue Leconte-Bailion et de l'avenue Copernic, sans compter le moitié du crédit affecté à l'avenue des Villas. Que devient l'argent de l'emprunt ?

En ce qui concerne ce même pavage de la Grande-Place la part des Compagnies des tramways sera de 2150 francs, celle du département de 5.489 fr. 37.

BAINS PUBLICS
On se rappelle que notre ami Lefebvre avait demandé la création d'un établissement de bain dans le quartier du Pile. M. Lepoutre préconise l'établissement de bains douches, décidé en principe par le conseil municipal dans sa séance du 21 octobre 1904.

LE REPOS DES FACTEURS
Ainsi que nous l'avons dit, les facteurs des postes ont adressé au conseil municipal une demande de suppression de la répartition des lettres le lundi de la Mi-Carême et le mardi de la St-Christophe ; le mardi de la fête des Fabricants ; le lundi de la Rasse de la duchesse de Roubaix ; le mardi de la fête des Allumoirs.

La troisième commission représentée par M. Noyelle, accepte simplement cette suppression le lundi de la Mi-Carême et le mardi de la fête des Fabricants.

AFFAIRES DIVERSES
La Société « l'Express » demandant la résiliation de son contrat pour l'affichage sur les candélabres. M. le maire est autorisé à faire toutes diligences utiles pour le recouvrement des redevances restant dues jusqu'au 1er septembre 1907, date de l'expiration du contrat.

On renouvelle le bail du bureau d'octroi du chemin des Couteaux.

On vote le crédit supplémentaire de 11.950 fr. 59 pour l'enlèvement des immondices en 1907 et celui de 850 fr. 62 pour ceux de 1908.

On adopte pour 1907 le principe d'un carnaval d'été dont la date reste à fixer.

Coopérative ouvrière « La Paix »

La Commission de la Coopérative la Paix adresse l'appel suivant aux travailleurs socialistes :

Citoyens,
Afin de hâter la venue de la société qui délivrera les travailleurs de l'esclavage moderne pour en faire des hommes libres, il est indispensable qu'ils s'organisent sur le terrain économique et politique afin de toujours être prêts à opposer aux forces capitalistes l'ensemble des forces ouvrières organisées.

Si nous faisons de la coopération, c'est à condition que la prospérité et l'extension de celle-ci favorise le développement de l'idée socialiste.

Les coopératives socialistes sont des armes puissantes pour le parti socialiste, qui, sous l'effort de ces travailleurs unis, débarrassera l'humanité du patronat.

Cartes, ne nous abusons pas sur les avantages qu'on nous donne la Coopération ; nous savons qu'elle n'est pas une solution ; qu'elle ne peut à elle seule résoudre les questions sociales et que notre affranchissement définitif que de la conquête des pouvoirs publics par le Parti socialiste qui instaura le régime capitaliste. Nous pensons qu'il nous faut plus de bien-être, plus d'indépendance, en s'organisant sur le terrain coopératif.

Travailleurs, soyons frères, et qu'en la coopération socialiste nous nous trouvions fraternellement unis, consommant à toutes les branches d'affaires et que par là nous nous concourions tous à l'extinction de toutes nos misères.

La coopération socialiste fait naître l'esprit de solidarité et d'organisation, en un mot elle est un point d'appui pour le travailleur.

C'est pourquoi, dans ce suprême appel, nous vous crions : à Travailleurs socialistes, tous sur la brèche. Apportez votre concours en adhérant et en consommant à toutes les branches d'affaires de la coopération socialiste « La Paix » qui est la véritable capitale de la classe ouvrière de Roubaix.

Tout doit être notre cri de ralliement. Actions camarades socialistes, haut les cœurs et les fronts. Debout ! votre devoir nous le commande, votre intérêt vous y oblige.

Vive la coopération ouvrière « La Paix » !
Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les grèves

LES ZINGUEURS ET COUVREURS
Nous avons annoncé, hier, que les zingueurs et couvreurs se lassaient d'attendre une réponse patronale qui s'obstinait à ne pas venir, s'étaient réunis au « Piat d'Or » et avaient déclaré la grève.

Le vote est lieu à 9 heures du soir au scrutin secret et c'est à l'unanimité que la cessation de travail est décidée.

Hier matin, tous les ouvriers étaient en grève et une délégation formée des secrétaires du Syndicat et d'un certain nombre d'ouvriers se présentaient chez M. Desombes, président du Syndicat des patrons, qui leur déclarait qu'il n'y avait pas de syndicat de patrons.

Les revendications se présentent alors dans les divers ateliers et nous pouvons dire que partout les revendications des ouvriers furent très bien accueillies.

Dès le matin, du reste, un patron ayant appris en lisant le journal que les ouvriers zingueurs et couvreurs se mettaient en grève et venant aussitôt au « Piat d'Or » pour s'entretenir avec le syndicat.

LE MAUVAIS TUYAU

Hier matin, vers dix heures et demie, boulevard de Malhouve, au moment où ils sortaient d'une baraque d'un chiffonnier, Emmanuel Durieux, baraque située entre la rue Roche et la fabrique Alfred Motte, deux individus qui étaient entrés quelque temps avant, porteurs d'un tuyau en zinc long de 2 m. 50 et pesant 3 kil.

Conduits au poste du 1er arrondissement, ils ont déclaré se nommer Edouard Deruyck, âgé de 24 ans, soigneur, et Edouard Olivier, 18 ans, peigneur.

Le tuyau avait été dérobé la veille, au soir, à la Fonderie Debruc, près la barrière du chemin de fer de Roubaix-Watrelles à Heseaux.

Edouard Olivier était en outre recherché depuis le 1er février dernier, pour purger une peine d'un emprisonnement prononcé par le tribunal correctionnel de Lille pour coups et blessures.

Tous deux ont été priés de passer devant le juge d'instruction.

Quant au chiffonnier, il sera l'objet d'une contravention pour défaut de registre.

ACCIDENT DANS UNE FILATURE

Un mécanicien de chez MM. Louis Lefebvre et Bastin, boulevard d'Armentières, M. Octave Knockaert, 2 ans, mécanicien, demeurant rue de Congo, 187, à Mouvaux, a été blessé par les éclats d'une petite roue de tension de la corde d'un appareil à vapeur.

M. le docteur Van der Auwera, a constaté des plaies pénétrantes au cuir chevelu (région frontale) avec lésure de l'os frontal.

Un repos de 20 jours sera nécessaire au blessé.

AVIS AUX CYCLISTES ET PHOTOGRAPHES AMATEURS
M. le docteur Van der Auwera, a constaté des plaies pénétrantes au cuir chevelu (région frontale) avec lésure de l'os frontal.

Un repos de 20 jours sera nécessaire au blessé.

UN SOIGNEUR BLESSE

M. Emilie Nys, 35 ans, demeurant hameau du Nouveau-Monde, à Watrelles, soigneur chez MM. Lemaire et Dilles, filateurs, rue des Filatures, 34, a eu l'annulaire droit pris dans un engrenage en nettoyant son métier.

M. le docteur Godefroy a constaté la perte d'une portion de la dernière phalange du doigt et a prescrit 20 jours de repos.

TOMBE D'UNE ECHELLE

Un ouvrier peintre de chez M. Delcourt-Deldique, entrepreneur de peinture, rue du Général Chanzy, M. François Coorman, 59 ans, demeurant rue Lafontaine, 37, était occupé à la peinture de M. Paul Desombes, boulevard de Cambrai.

Par suite d'un mouvement trop brusque, l'échelle bascula et l'ouvrier tomba sur les talons. M. le docteur Dupré a constaté des entorses tibio-tarsiennes. Le praticien a prescrit six semaines de repos.

CONCERT D'ETE

La « Concorde-Harmonie » donnera un concert le dimanche 2 juin 1907, à 4 h. 1/2 au Parc de Barbut, et le dimanche 3 juin, à 3 heures et demie, place du Fontenoy.

POUR LE SANATORIUM

Aujourd'hui samedi 1er juin, à 6 heures 18 du matin, aura lieu le premier départ de l'asile pour les sanatoriums de Saint-Pol-aux-Bois. Le convoi comprendra 103 garçons et 45 filles.

CHUTE GRAVE

Mlle Marie Nisse, âgée de 32 ans, demeurant rue de la République, 132, a été renversée par un camion de la rue de France, est tombée si malheureusement en traversant l'atelier qu'elle s'est fait une entorse au genou droit et une lésion du pied droit.

M. le docteur Lepers a prescrit à la blessée 25 jours de repos.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. A. Denis et Benoist, M. Jules Kerneville, homme de ville, demeurant rue de Toulouse, cour Thérin, 23, s'est fait une pince contuse à la jambe droite en heurtant un rouleau de peinture.

20 jours de repos.

Chez MM. Motte et Meillassoux frères, M. Arthur Petit, 16 ans, garçonnet, demeurant rue Decrès, 12, s'est fait prendre le médium gauche entre deux rouleaux en passant une pièce de bois.

15 jours de repos.

Chez M. Motte-Bossut fils, M. Amrien Bucher, 44 ans, fleuriste, demeurant rue Desaix, 32, a eu la main gauche comprimée entre la lance du rochet et la roue du chariot.

15 jours de repos.

Cinéma gratis tous J. : Galeries Lilloises

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE MODERNE (Section chorale mixte). — Ce soir samedi, à 8 heures et demie, mise à l'étude d'un nouveau chœur. Présence indispensable.

OECHILIA ROUBAISIENNE. — Aujourd'hui samedi, à 8 heures et demie, répétition générale ; à 9 heures et demie, soirée bachique, suivie de tirage de la tombola.

13e COURSE DE LA COLONISATION FRANÇAISE. — Dimanche 2 juin, de dix heures du matin à midi, à la salle Sainte-Géné, rue Saint-Georges, recettes des cotisations.

— Dimanche 23 juin, fête annuelle des prévoyants rentiers.

MOUVEMENT SOCIAL

CORPORATION DES PEIGNEURS. — Jeudi 6 juin, grande réunion de tous les ouvriers de la corporation de Watrelles-Tourcoing et environs. Les deux secrétaires du syndicat des métallurgistes, Fiers et Hiltrop, traiteront de l'unité syndicale.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 31 mai 1907
Naisances. — Marguerite Vannieuwenhuysse, rue Pellier, 150. — Laure Van Insoeck, rue du Tilleul, 392. — Arthur Desmoulin, rue des Lignes, 25. — Clément Davrin, rue Duc, cour Tellelin, 16. — Louis Demareux, rue Vauban, 4 bis. — Claire Fontier, rue Charles-Quint, 13. — Raymond Lambrecht, rue Blanchemette, 11. — Lucien Rogier, rue Blanchemette, 11. — Paul Vermaute, rue de France, 4. — Adrienne Reversé, rue Blanchemette, 11. — Eugénie Dorne, rue Blanchemette, 11.

Décès. — Joséphine Dhalluin, 67 ans, ménagère, rue Columelle, 38. — Anne Van Rosel, 69 ans, marchande de tissus, rue de la Chaussée, 1. — Philomène Delhaye, 67 ans, ménagère, rue d'Espagne, 38. — Sidonie Lefebvre, 55 ans, ménagère, rue Blanchemette.

ATSANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

En vente dans toutes les pharmacies. — CASCA FANAU, pharmacien à Lille, se charge de procurer la brochure gratuite.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAU : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

DANS UN FOUR

L'avant-dernière nuit, une brigade d'agents, commandée par le brigadier Lorthios, faisait une patrouille, lorsqu'elle aperçut, nichés dans le four continu de la briqueterie Masquelier, rue de Rotterdam, à Tourcoing-les-Francis, cinq individus de tout âge d'accessibles exarces voués au poste de police. Ce sont Charles Fiers, 22 ans ; Arthur Sprit, 30 ans ; Henri Martie, 30 ans ; François Vanvoerschede, 31 ans, et Jean Calens, 17 ans. Vendredi, ils furent interrogés et furent avouer qu'ils n'avaient ni domicile fixe, ni métier bien défini. Aucun d'eux n'ayant été relevé à leur charge, ils furent mis en liberté.

LES POIVROTS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un forgeron, Henri Koepel, 38 ans, rue de Flandre, 4, errait de cabaret en cabaret, rue de Menin, se livrant à des actes de toute d'accessibles exarces voués au poste de police. Il rencontra l'agent Dumortier qui l'arrêta et le mena au poste. Il fut remis en liberté, vendredi matin, après avoir dressé deux procès-verbaux pour ivresse et troubles nocturnes.

D'autre part, Xavier Stoffel, 25 ans, trappeur, rue d'Orléans, 2, a été arrêté et écroué par l'agent Matheu et remis d'un procès-verbal.

PILE OU FACE

Hier après-midi, l'agent Jossou surprit, boulevard de l'Égalité, plusieurs jeunes gens jouant au coin de la rue d'Alsace, les joueurs étant l'objet d'une contravention. Ce sont : E. D., 15 ans, bachelier, rue de la Croix-Rouge, 118 ; A. D., 17 ans, bachelier, rue Jean-Barb, 30 ; et G. D., 17 ans, bachelier, rue de la République, 175.

LEURS RENTES

Aux Forges et Ateliers du Nord, 139, rue de Wicq-Choques, Julien Camilla, 15 ans, mineur, rue du Vieux-Bureau, à Watrelles, en soulevant une ferme en fer, s'est blessé aux mains.

10 jours de repos.

Chez Flament Courtois, bonnetier, 12, rue du Moulin-Fagot, Germaine Lebrun, 19 ans, 131, rue de l'Église, s'est piquée à l'index droit, 10 jours de repos.

AUX CHAUDRONNIERS de Roubaix-Tourcoing, 27 bis, rue de Roubaix, Pierre Patin, 29 ans, chaudronnier, rue de l'Église, cour Vandeweyer, 5, à Roubaix, a eu le pouce droit luxé par la chute d'un marteau.

10 jours de repos.

Aux Établissements François Masural frères, à Tourcoing-les-Francis, Louis Florin, 15 ans, bachelier, rue du Moulin, 122, s'est blessé à l'auriculaire droit, au cours d'une chute.

9 jours de repos.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 31 mai 1907
Naisances. — Leclercq Berthe, rue du Nord, 22. — Desobry Marie, rue de l'Église, 27. — Grignon-Marcoux, rue de Valmy, 27.

Décès. — Carotte Paul, 16 ans, de l'Hôtel-Éclair, 12. — Dhalluin Berthe, 1 an, rue Fin de la Croix, 12. — Duponchele Elise, 49 ans, rue Nationale, 122.

Au Parquet

LE DRAME DE RONCO. — M. Housie, juge d'instruction, interrogera aujourd'hui samedi dans l'après-midi, les frères Paul et Arthur Lava, inculpés de violence envers un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions. On se rappelle que c'est après avoir été frappé violemment par les frères Lava, que le douanier Léon Solaz, tira le coup de revolver qui blessa malheureusement à mort Mme Lava mère.

FETES DE LILLE

Voici le programme complet des fêtes communales qui auront lieu le samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin :

SAMEDI 8 JUIN
De neuf heures à onze heures du soir, concours Grand-Place et place de l'Arseal, illuminations électriques, rue Faidherbe, place des Frères Lava, rue de l'Arseal, rue Esquermoise, Thiers, place de l'Arseal, rue de Tenremonde, Jardin Jussieu.

Angles des rues Saint-André, Saint-Sébastien et du Magasin, grandes fêtes de gymnastique de nuit, par l'Union des Sociétés littéraires.

DIMANCHE 9 JUIN
A huit heures du matin, salves d'artillerie sur les remparts de la Citadelle.

De six heures à sept heures, place aux Bleuets, concours de pinsons par les « Coeurs Joyeux ».

A dix heures, boulevard des Ecoles, revue des Sociétés prenant part aux différents jeux et concours populaires.

Fête militaire franco-belge, organisée par les Sociétés lilloises d'Anciens Militaires.

A onze heures, réception officielle à l'Hôtel de Ville.

A midi, salle du Conservatoire, réception des sociétés prenant part au Festival international de Lille, organisé par le comité des Fêtes du Vieux-Lille.

A deux heures et demie, rue de la Monnaie, place Saint-Martin et rue de Gand ; Revue et défilé des Sociétés du festival du Vieux-Lille.

Jeux de bouchon : Rue du Faubourg de Béthune, place de l'Arbonne, avenue de Dunquerque, square Pierre Ricart, rue Lamarck, boulevard de l'Usine, rue des Postes.

Jeux de bac ; place Dédit.

Tirs à l'arc au bercail : A l'« Alliance », rue d'Artra, chez Van Geem, rue d'Esquermoise.

Tir horizontal au fusil-arbalète ; Place de Mauseberg.

Jeux de baigneur : Des parties de baigneur seront organisées dans différents quartiers de la ville. Le rebat du lundi aura lieu rue du Vieux-Faubourg.

A deux heures et demie, fêtes internationales, organisées par l'« Union nautique » sur le canal de la Haute-Deûle.

Au siège des Francs-Tireurs de Canteleu, rue du Marais de Lomme ; Tir à l'arc à la perche sans mât.

Concours de poste aérienne, organisé par l'Union Colombophile « La Concorde », de Lille.

Concours de marche de vélos et machines fleuris, décorés ou transformés, organisé par la Direction du Vélo-drome lillois, sous les auspices de la Municipalité. Les jurys seront installés place des Quatre-Chemins, place Wicar, place Philippe-Lebon. Le défilé des vélos se fera sur le parcours des boulevards pour se disloquer place Philippe-de-Girard, boulevard des Ecoles ; Jeu de balle.

A quatre heures, place du Concert, rue de la Barre, place Saint-André et place aux Bleuets ; Audition musicale par les Sociétés du festival du Vieux-Lille.

A cinq heures, square Ruanlt ; Jeu de ballon.